



Le petit journal du 14ème

Bulletin édité par le comité FNACA du 14ème
Siège social: Mairie du 14ème, 2 rue Saillard
4ème trimestre 2024 N° 57
(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Afrique du Nord)



Jeudi 24 octobre 2024 - 10h
Assemblée Générale de la FNACA14
salle des mariages à la mairie du 14ème.
Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Louvel
Secrétaire Général de la FNACA de Paris.

Remise des cartes entre 9h et 10h.

La FNACA 14 remercie madame **Carine Petit** et le **Conseil Municipal**
pour leur généreux accueil (café, thé, jus de fruits offerts)

Ordre du jour :

- Ouverture de séance par **Rémy Le Coz**, Président du comité **FNACA14**
- Rapport d'activités 2023-2024 par **Marie-France Delangle**, secrétaire, avec projection d'un diaporama.
- Bilan Financier par **Serge Baffet**, Trésorier.
- Discussions et vote de validation.
- Présentation du bureau sortant.
- Appel à candidature.
- Election des membres du bureau.
- Résultat du vote.
- Perspectives pour 2025.
- Prise de paroles des personnalités.



Comme les années précédentes, après l'Assemblée Générale, nous nous retrouverons
autour d'un **repas convivial au restaurant** « Cocotte » 165 av. du Maine 75014 Paris



Inscription avant le 17 octobre 2024.

Prix du repas : 45€/ personne.

Nom :

Prénom :

Nombre de repas :X.....=

Chèque libellé à l'ordre de FNACA14
Mairie du 14ème

2, place Ferdinand Brunot
75675 Paris Cedex 14

Adhérentes, Adhérents,

Nous vous rappelons que les membres du **Bureau de la FNACA14** se réunissent à 10h le 2ème vendredi de chaque mois. Venez assister à nos débats, et ainsi connaître le fonctionnement de votre comité.

Lors de l'**Assemblée Générale** annuelle nous vous invitons à **vous présenter** à l'élection de renouvellement des **membres du bureau**.

Nous avons besoin de regards nouveaux et « de sang neuf ».
Vous serez accueillies avec bienveillance et dans un esprit de solidarité.

Voyage de la FNACA14 à Provins le 11 juin 2024.

Photos prises par Robert Boulben soutien indéfectible à notre comité.



Le 18 mars 1962 : Accords d'Evian. Le 19 mars 1962 : Cessez-le Feu en Algérie

Les principales disposition de ces accords d'Evian :

• **Cessez le feu**, il est « mis fin » aux « opérations militaires » et « à toute action armée » sur « l'ensemble du territoire algérien » le **19 mars à 12 heures**.

• **Référendum**, un vote d'autodétermination devra lieu entre trois et six mois après le cessez-le- feu.



• **Période transitoire**, L'autorité est assurée par un haut commissaire désigné par la France, associé à un exécutif provisoire, jusqu' à la tenue du référendum. L'armée française sera réduite la première année à 80 000 hommes et devra être totalement évacuée trois ans après le scrutin.

• **Garanties Européens**, Les Français d'Algérie bénéficieront de « plein droit » pendant trois ans des droits civiques algériens. A l'issue de cette période, ils devront choisir : la nationalité algérienne ou le statut résidant en Algérie. Dans le premier cas, ils seront « des citoyens algériens de statut civil de droit commun » bénéficiant de garanties en matière professionnelle , religieuse, judiciaire et politique.



• **Sahara**, La souveraineté algérienne est reconnue sur le Sahara mais la France conserve des droits en matière de recherche et d'exploitation des hydrocarbures.

• **Bases et présence militaires**, L'Algérie accorde à la France un bail de quinze ans (renouvelable) pour « l'utilisation » de la base de **Mers El-Kebir**. En outre, la France « utilisera » pendant cinq ans les sites sahariens **d'in-Ekker et Reggane**, où elle procède à des essais nucléaires. La nature de cette « utilisation » n'est toutefois pas précisée dans les accords.

• **Coopération entre Etats**, l'Algérie et la France sont liées par une coopération économique, financière, technique et culturelle.



Le ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe pour la FNACA14 est prévu le 30 septembre à 18h. C'est un devoir pour notre comité.

Le congrès National de la FNACA se tiendra au Havre du 11 au 13 octobre 2024 cet évènement est décisif pour l'avenir de notre fédération et de ses orientations.

Le 50ème Congrès Départemental se déroulera le jeudi 7 novembre 2024 à l'auditorium de l'Hôtel de Ville. Il sera suivi d'un buffet.

Cette année 2024 est le 70ème anniversaire du déclenchement officiel de la guerre d'Algérie, la FNACA de Paris organise une exposition du 25 au 29 novembre 2024 à la mairie du XIIIème avec pour thème « Le quotidien du soldat en Algérie ». Un appel est lancé aux adhérents pour prêter objets, équipements vestimentaires, documents conservés en souvenirs de leur service militaire en Afrique du Nord.

Cet été , quatre adhérents très attachés au comité du 14ème nous ont quittés :

Pierre Dichard, Pierre Lozac'h, Jean Rault et Claude Tison

dont la compagne Marie Calais est administratrice à la FNACA14.

Les membres du bureau présentent leurs très sincères condoléances aux familles .



Jean Rault

Claude Tison



*Les photos de Pierre Dichard
Pierre Lozac'h ne sont pas
parvenues au Comité.*

N'oubliez pas de reprendre votre carte 2024-2025

Validité du 01/09/2024 au 31/08/2025

Votre fidélité est vitale pour la vie de votre comité



Nom : Prénom :

Date de naissance : Tél :

Adresse : Code d'Accès :

Code Postal : Courriel :

**Découpe ce bulletin accompagné de ton chèque à l'ordre de la
FNACA14, Mairie du XIVème, 2 place Ferdinand Brunot 75675 Paris Cedex 14.**

La cotisation est de 25€ pour l'année et 10€ pour le calendrier.

Pour nos amis en difficultés et pour le Petit Journal du 14ème vous pouvez faire un don à votre convenance.

**La permanence et la réunion du bureau sont le 2^{ème} vendredi de chaque mois à 10h
(Sauf jours fériés et vacances scolaires)**

pour nous joindre n'hésitez pas à prendre rendez-vous :

**Rémy Le Coz 06 13 42 32 92, ou Marie-France Delangle 06 87 19 10 82
ou comitefnaca75014@orange.fr**